

La vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie
et aux Finances

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
CNW Code 01

MONT-TREMBLANT : QUÉBEC S'ASSOCIE À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MILLIARD

Mont-Tremblant, le 25 septembre 2001 – La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, a annoncé aujourd'hui que le Québec s'engage à participer à la réalisation des phases de développement III et IV du Mont-Tremblant. À cette fin, il offre un soutien de 95 millions de dollars au projet d'investissement de plus d'un milliard de dollars.

La participation du gouvernement du Québec se fera dans le cadre des programmes suivants :

- Le programme d'Investissement-Québec FAIRE (Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi);
- Le programme d'Infrastructures Québec-Canada dont le tiers des coûts seront assumés par le gouvernement du Québec;
- Les campagnes de promotion de Tourisme Québec.

De plus, le projet de Mont-Tremblant pourra bénéficier du programme de congé fiscal pour projets majeurs d'investissement. Enfin, le ministère des Transports du Québec réalisera des travaux visant à améliorer l'accès routier à Tremblant.

À l'occasion de l'annonce de ce projet, M^{me} Marois a indiqué : « Mont-Tremblant était, avant son acquisition par Intrawest en 1991, une station de ski régionale. Les phases I et II de développement ont permis d'augmenter de façon phénoménale le nombre de visiteurs, qui est passé de 350 000 en 1991 à 2,3 millions en 2001, et d'en faire un centre de villégiature récréotouristique de calibre international. Le gouvernement contribue à son expansion afin de consolider son rôle de leader touristique québécois ».

Labelle

6211-06-012

Déviation de la route 117 sur le territoire
de la municipalité de Labelle

174

DB10.3

- 2 -

« Les phases III et IV du développement de la montagne permettront d'accroître le potentiel touristique de Mont-Tremblant. Au coût d'un milliard, ces phases incluent le développement de deux nouveaux villages, la construction de 2 700 unités de condo et d'un hôtel, et visent à augmenter de plus de 900 000 le nombre disponible de nuitées annuellement. La capacité d'accueil de skieurs sera également accrue: elle passera de 12 500 à 20 000 skieurs par jour. Tout ceci afin de consolider la place de Mont-Tremblant parmi les centres de ski mondiaux de premier niveau. À elle seule, la phase de construction, qui s'étalera de 2003 à 2009, engendrera la création de plus de 13 000 emplois. Mais plus important encore, il faut souligner que ce projet permettra la création de 4 700 emplois permanents», a ajouté la ministre. M^{me} Marois a souligné l'évolution du nombre d'emplois occupés à la station, depuis son acquisition par Intrawest en 1991.

Évolution du nombre d'emplois permanents—Station Mont-Tremblant

	Haute saison	Basse saison
Avant l'acquisition (1991)	350	9
Aujourd'hui	2 500	1 000
Avec les phases III et IV	5 200	3 000

Le Québec souhaite que les négociations entre Intrawest et le gouvernement fédéral soient complétées rapidement afin que le projet puisse débiter dans les plus brefs délais. Cet investissement est le plus considérable de l'histoire du secteur touristique et l'un des plus importants du secteur privé. Le projet est très structurant pour l'économie de la région et les retombées fiscales qu'il génère seront bénéfiques à l'ensemble du Québec. C'est pour ces raisons que la ministre souhaite voir débiter sa réalisation le plus rapidement possible.

« La station Mont-Tremblant est maintenant en opération toute l'année. De plus en plus de touristes québécois et de l'extérieur du Québec apprécient son charme et découvrent la beauté de la région des Hautes-Laurentides. Le gouvernement est fier de participer au développement et au

- 3 -

rayonnement d'un des fleurons du Québec à l'étranger » a terminé
M^{me} Marois.

- 30 -

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la Vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca

Information : Hélène Larouche
Agente d'information
Ministère des Finances du Québec
Direction des Communications
Tél. (418) 691-2262
www.finances.gouv.qc.ca